



REXEL

un monde d'énergie

# Assemblée Générale Annuelle

---

21 avril 2022

- 1. Le groupe Rexel et son actualité**
- 2. Résultats financiers 2021**
- 3. Ventes du 1<sup>er</sup> trimestre 2022**
- 4. Perspectives**
- 5. Responsabilité d'entreprise**
- 6. Gouvernement d'entreprise**
- 7. Rémunération des dirigeants**
- 8. Rapports des Commissaires aux comptes**
- 9. Questions – réponses**
- 10. Résolutions et vote**

A photograph of a modern, multi-story office building with a glass facade, illuminated from within at dusk. The building's name "REXEL" is visible on a dark blue section of the facade. The sky is a clear, deep blue. In the foreground, there are blurred light trails from traffic on a road, and a white van is visible. A large, faint, light gray number "1" is overlaid on the right side of the image.

# Le groupe Rexel et son actualité

---

Guillaume TEXIER

# Une équipe managériale mobilisée

## Comité exécutif



**Guillaume TEXIER**  
Directeur Général

### Fonctions Groupe



**Luc DALLERY**  
Directeur des ressources  
humaines et de la  
communication Groupe



**Laurent DELABARRE**  
Directeur Financier  
Groupe



**Guillaume DUBRULE**  
Directeur des achats  
et de la politique  
fournisseurs Groupe



**Pierre BENOÎT**  
Directeur Général Royaume-Uni /  
Irlande - Benelux



**Roger LITTLE**  
Directeur Général  
Canada



**Thomas MOREAU**  
Président Rexel France



**Constance GRISONI**  
Directrice de la  
stratégie du Groupe



**Isabelle HOEPFNER-LÉGER**  
Secrétaire Générale et  
Secrétaire du Conseil  
d'administration



**Nathalie WRIGHT**  
Directrice transformation  
digitale et développement  
durable Groupe



**Brad PAULSEN**  
Directeur Général et  
Vice-Président USA\*



**Nathalie WRIGHT**  
Directrice Générale  
Pays Nordiques

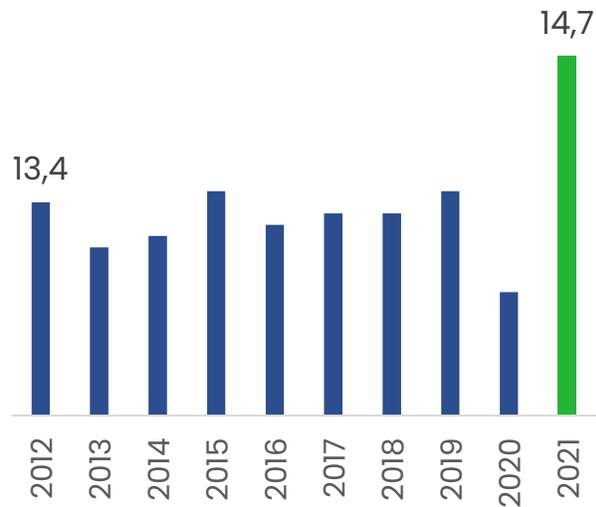
 Nouvelles nominations au sein du Comité exécutif

\* Le 18 avril 2022, Brad Paulsen a succédé à Jeff Baker.  
Ce dernier reste membre du Conseil d'administration de Rexel USA

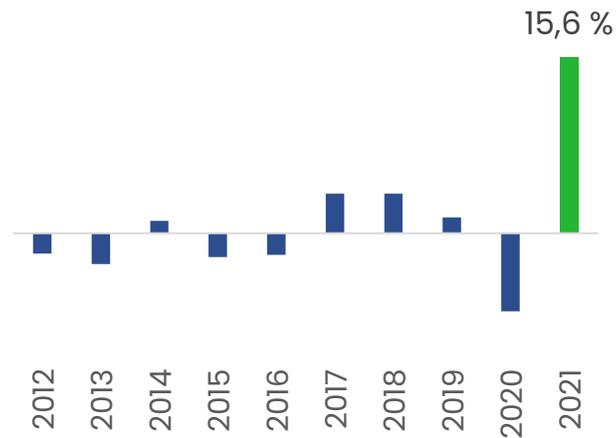
# 2021 : une année record

Capitalisant sur notre transformation pour saisir les facteurs de croissance court terme et les tendances à plus long terme

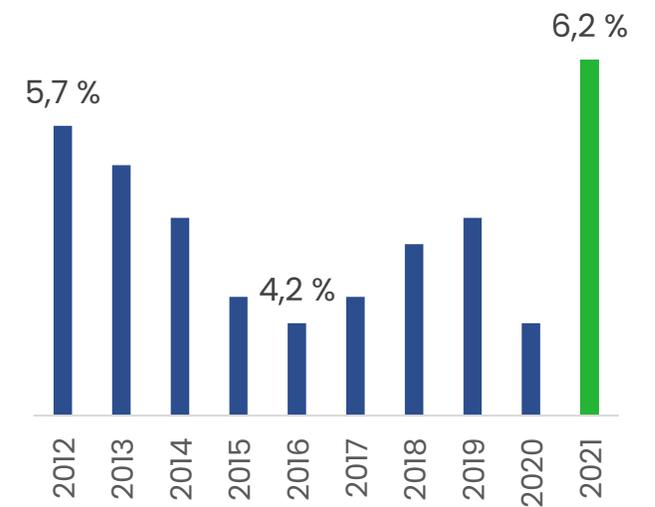
### Ventes (Md€)



### Croissance à jours constants



### Marge d'EBITA ajusté



## Un marché robuste

- Rebond post-Covid
- Tendances de l'électrification
- Retour de l'inflation



## Une profonde transformation interne

- Succès commerciaux
- Amélioration de la marge
- Digitalisation

# Faits marquants de l'année

## Forte demande dans la plupart de nos pays

- Des volumes supérieurs à 2019 dans 7 de nos 10 pays les plus importants
- Croissance et gains de productivité

## Bonne conduite des opérations dans un contexte inflationniste

- S1 : Amérique du Nord et câbles. S2 : Europe
- Capitalisation sur nos outils digitaux de pricing, tout en préservant une contribution positive des volumes

## Une agilité avérée dans un marché volatil

- Mise à profit de notre expertise et de nos relations avec les fournisseurs pour minimiser les tensions de la chaîne d'approvisionnement
- Services aux clients pour qu'ils puissent se concentrer sur leur activité et gagner en productivité dans un contexte de rareté de la main d'œuvre



# En avance sur les objectifs du CMD 2021

## Ambitions moyen-terme

Marge d'EBITA ajusté > 6 % en 2023

Croissance de 50 à 100 bps au dessus du marché

Environ 1/3 de pénétration de ventes digitales

Conversion du FCF\* > 60 %

Stratégie active de M&A



## Réalisations 2021

Marge d'EBITA ajusté de 6,2 % (incl. 40 bps d'éléments non-récurrents)

Supérieur au haut de la fourchette (comparé à un échantillon de fournisseurs)

Ventes digitales en hausse de 27 % en 2021, représentant 24 % du CA du Groupe

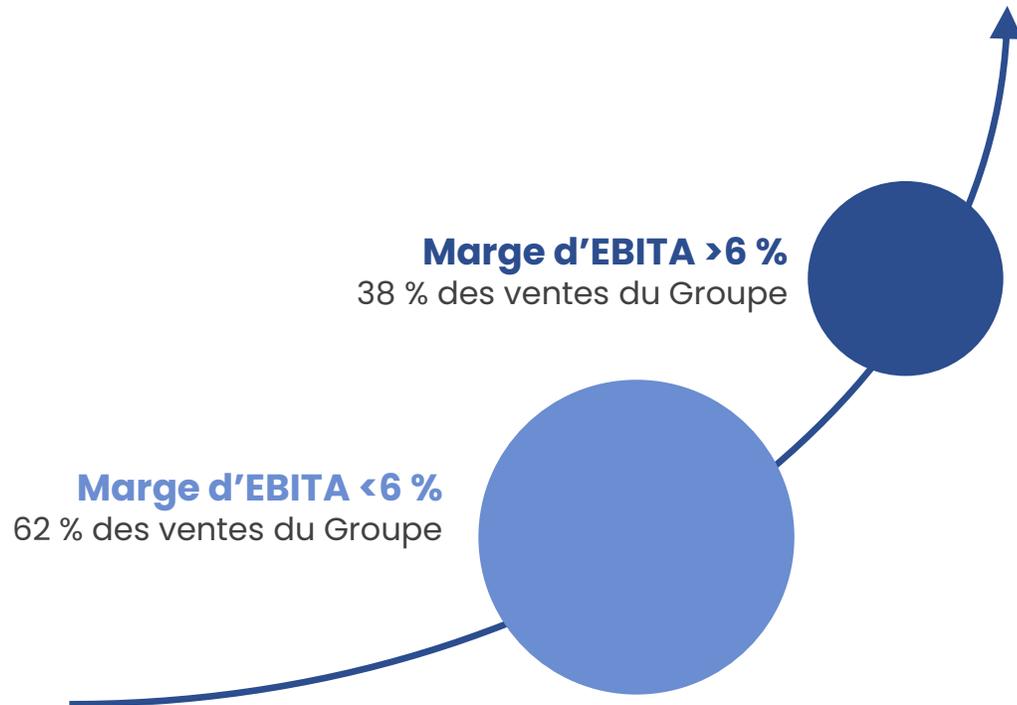
Conversion du FCF de 66 %

5 acquisitions dont Mayer

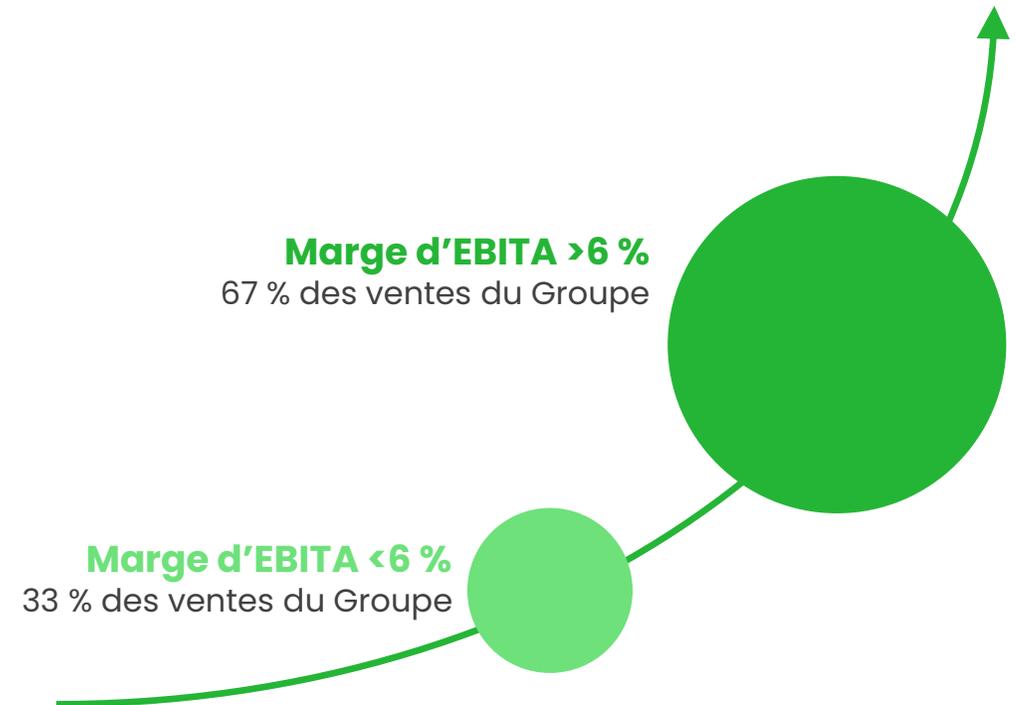
\* FCF avant intérêts et impôts / EBITDA après obligations locatives

# La majorité des pays a atteint une rentabilité supérieure au niveau cible

2020



2021



# Accroissement de la création de valeur grâce à une accélération de la stratégie de fusions & acquisitions

Acquisitions 2021 :  
1,2 Md € de ventes additionnelles / 0,5 Md € EV

## Éléments clés



Renforcer ses parts de marchés dans la distribution électrique

MAYER



- Présence renforcée dans les régions du Southeast et du Mid-Atlantic, avec un accent particulier sur les zones à forte croissance
- Processus d'intégration plus rapide que prévu



Acquérir des services complémentaires

WESCO  
UTILITY



- Entièrement intégré dans les 10 mois : en avance sur le plan
- Acceptation client meilleure que prévue
- Ventes 2021 et EBITA supérieurs aux attentes



S'enrichir de nouveaux modèles

freshmile



tracesoftware



- Nouvelles solutions logicielles et de services proposées aux clients dans le domaine des véhicules électriques et du bâtiment

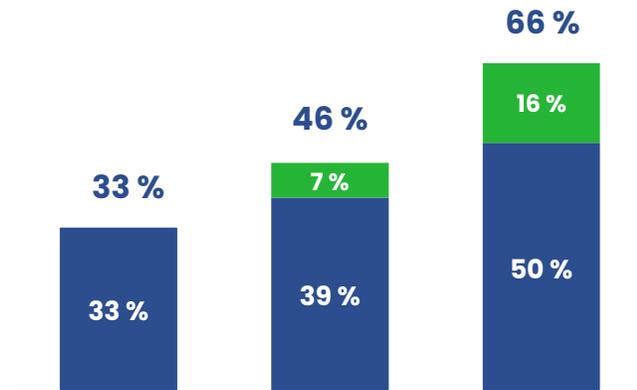
\* Entreprise d'automatisation industrielle dans l'est de l'Ohio, l'ouest de la Pennsylvanie et l'ouest de New York – Environ 30m \$ de ventes annuelles

# Un positionnement sur des marchés en accélération, soutenu par une forte tendance à l'électrification



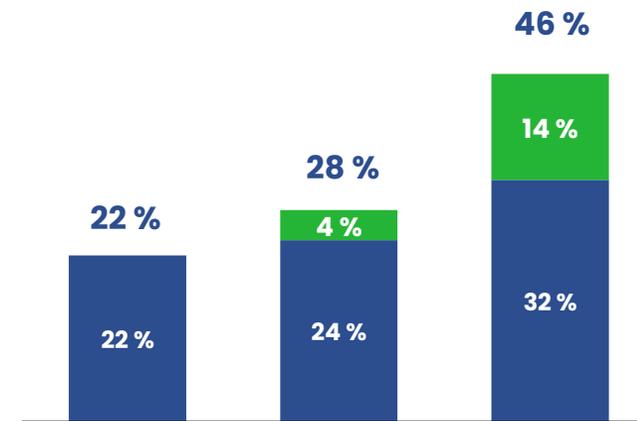
## Électrification de masse

Part de la consommation d'électricité dans les bâtiments (en % de l'énergie totale)



■ Augmentation des émissions « net zéro »

Part de la consommation d'électricité dans l'industrie (en % de l'énergie totale)



■ Scénario des engagements annoncés

# Une proposition de valeur omnicanale sur-mesure

Répondre à l'ensemble des besoins clients



## Proximité

Résidentiel, petits commerces & maintenance industrielle



## Projet spécialité

Tertiaire & industriel

### Réseau

c. 1 970 points de vente  
Conseils, formations et services de livraison du dernier kilomètre  
30 % des commandes digitales en Click & Collect en France

+++

+

### Logistique

Investissements passés dans la logistique centralisée  
Livraison le lendemain  
Ex : Livraison en 2h à Paris

+++

+++

### Expertise

Expertise dans les solutions techniques : éclairage, automatismes industriels  
Support en gestion de projets

++

+++

### Digital

Ambition d'atteindre 1/3 de nos ventes contre 24 % en 2021  
Commandes Web, EDI, e-mail to EDI

+++

++



**Nous aidons nos clients à se concentrer sur leur cœur de métier dans un environnement de pénurie de main-d'œuvre**

# Maintenir notre avance en déployant nos solutions digitales

## Ventes digitales

**c. 3,5 Md € de ventes en 2021,**  
en hausse par rapport à 2,6 Md €  
en 2020

### **c. 24 % de ventes digitales au T4 21**

- 35 % des ventes en Europe
- c.12 % du CA en Amérique du Nord  
(ou 14 % excl. Mayer)

**8 pays avec des ventes digitales  
supérieures à 30 %**

## Solutions fondées sur les données

### **Rotation des clients**

- Disponible dans 9 pays

### **Tarifcation améliorée par l'IA**

- Disponible dans 2 pays d'ici fin 2022

### **Next Best Offer**

- Disponible dans 3 pays d'ici fin 2022

### **Branch assortment**

- Disponible dans 450 agences en  
France

### **Segmentation de clientèle harmonisée**

- 17 segments dans 10 pays

## Solutions digitales pour la chaîne d'approvisionnement

### **Track & Trace :**

90 % des pays stratégiques couverts

### **Délais pour les articles non-stockés :**

Informations des fournisseurs  
disponibles directement dans 80 %  
de nos pays stratégiques

### **Mise en ligne du portail fournisseurs**

avec nos fournisseurs stratégiques  
connectés, renforçant notre  
partenariat

### **Email to EDI fournisseurs,**

disponible dans 24 pays

# Fortement engagé dans le développement durable

## Meilleur distributeur BtoB de sa catégorie

REXEL

Seul distributeur BtoB de matériel électrique à avoir des objectifs ESG validés par le SBTi sur les scopes 1, 2 et 3

En route, **pour atteindre ou dépasser nos objectifs**

Ajouts d'objectifs ESG 2023 intermédiaires, en complément des objectifs à long terme, à l'occasion de deux emprunts obligataires 2021 liés au développement durable. Tout le financement obligataire du Groupe est désormais **associé à la réduction des émissions de GES**

Acteur clé dans la chaîne de valeur :

- Collaborer avec **nos fournisseurs**
- Sensibiliser **nos clients** aux offres vertes
- Accompagner **nos collaborateurs** dans cette transition durable

### Contribuer à la transformation verte des villes

Rexel Express à Paris

Logistique de proximité robotisée



**30 %**  
d'économies  
de CO<sub>2</sub>

Livraisons vertes



+

=

**28 000 km**  
parcours à  
vélo

Casiers 24/7



+

**Offre de  
service  
unique**

→ **Ambition d'accélérer notre contribution à la transition énergétique**

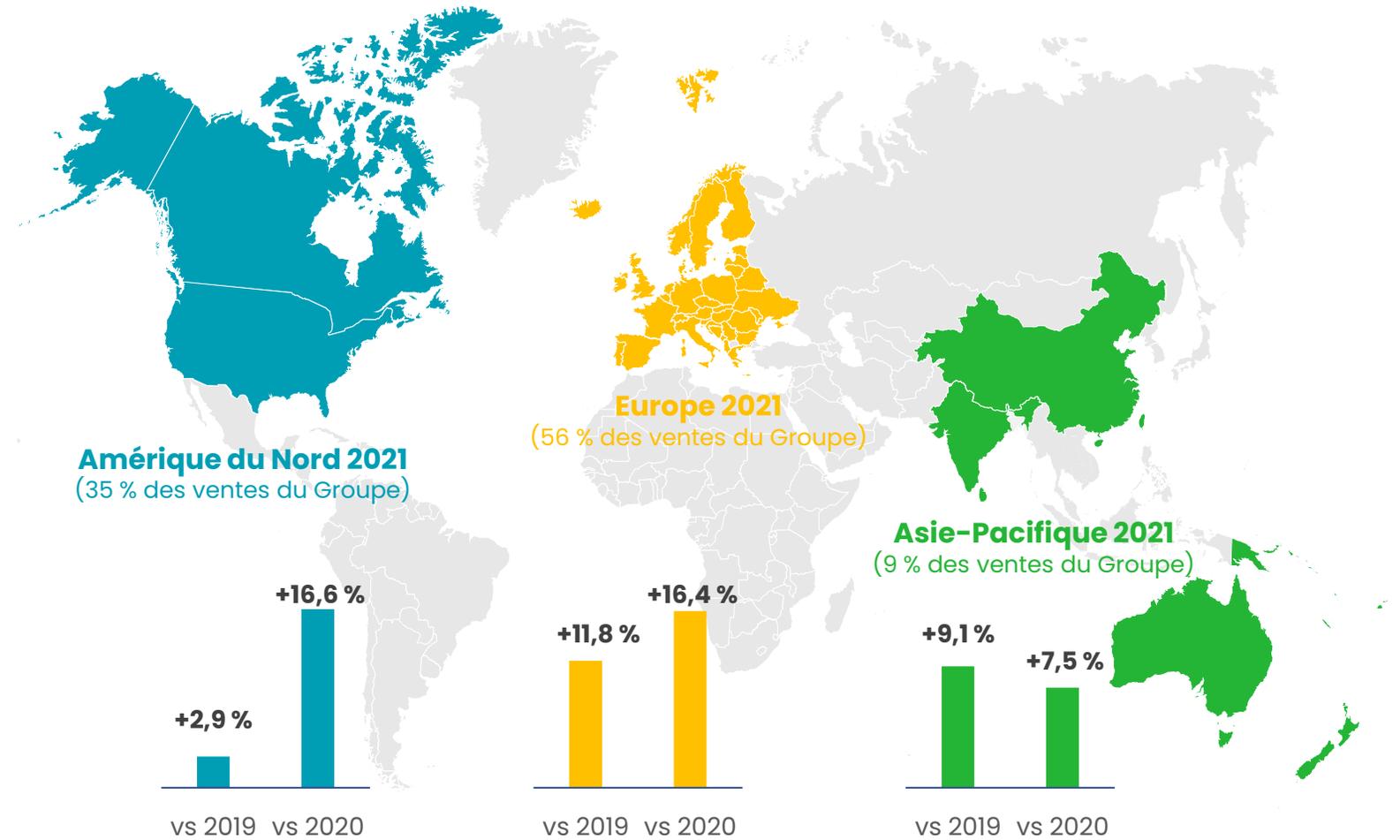
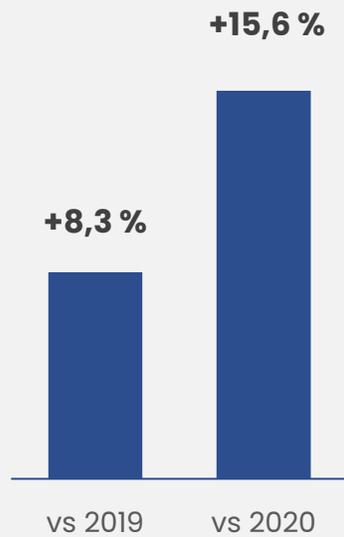
# Résultats financiers 2021

Laurent DELABARRE

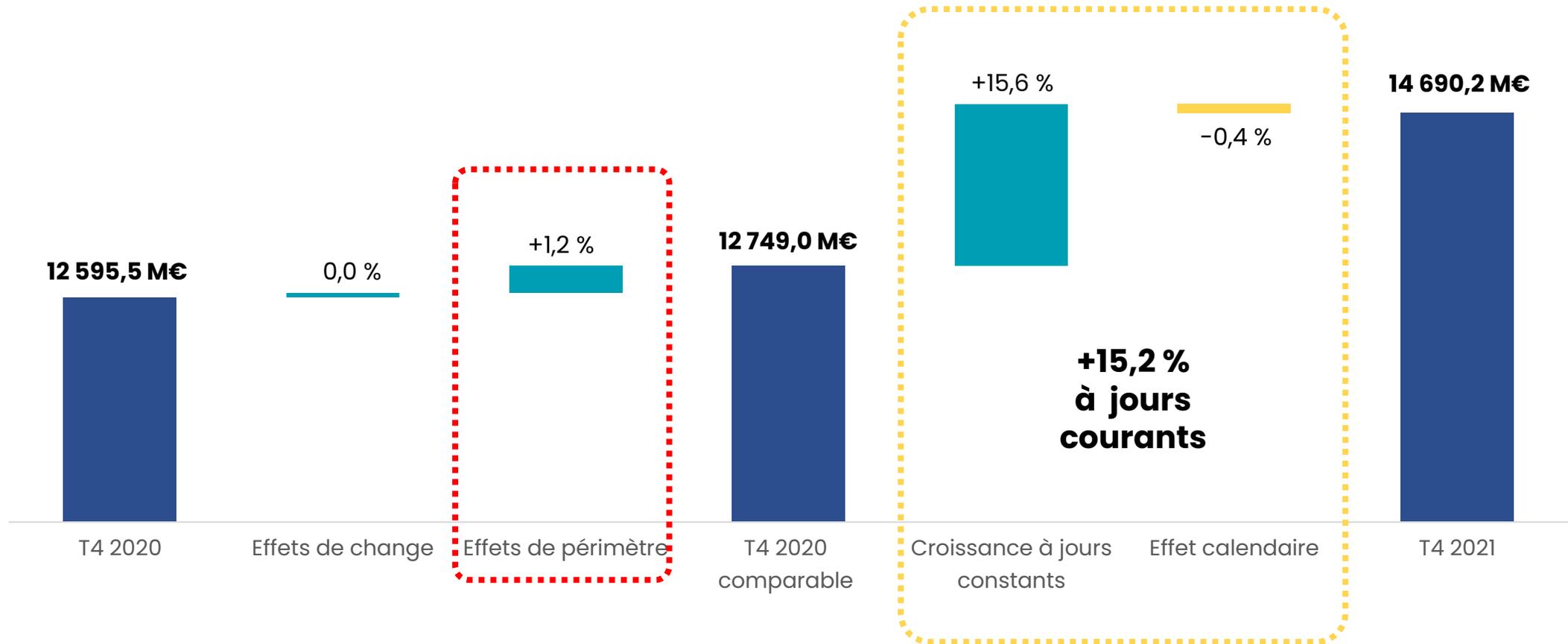


# Ventes 2021 au-dessus du niveau d'avant-crise

## Groupe

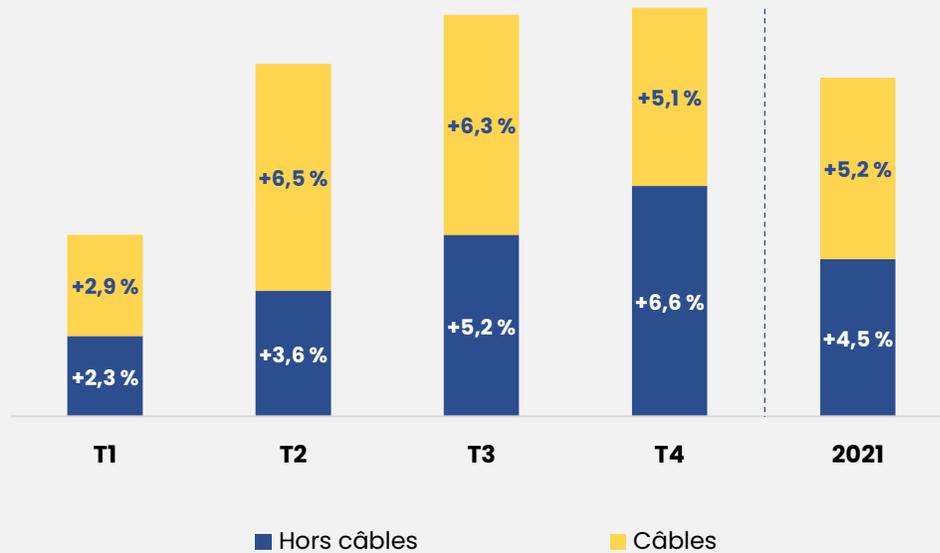


# Ventes publiées en hausse de +16,7 % en 2021 dont +15,6 % à jours constants

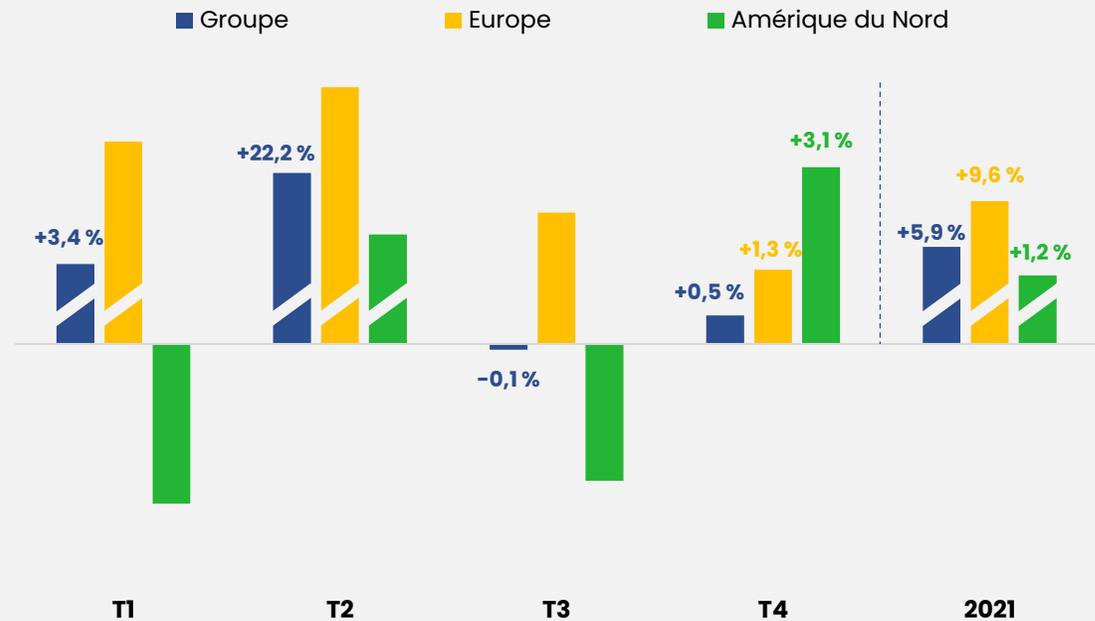


# Inflation soutenue, dynamique positive des volumes

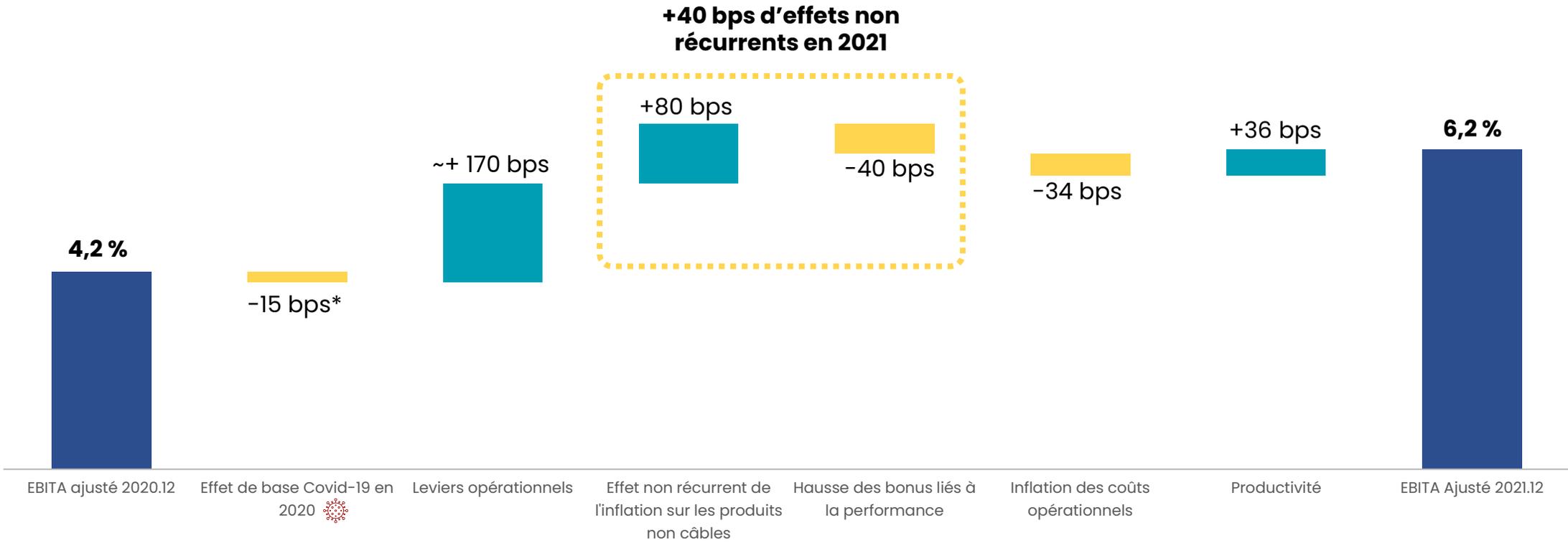
## Inflation hors-câbles & câbles vs. 2020



## Volumes vs. 2020



# Marge d'EBITA ajusté record, tirant parti de la hausse des prix et de l'optimisation des coûts



# Forte amélioration de la rentabilité dans toutes nos géographies



## Europe

**Marge brute: 27,5 % (+68 bps)**  
**Marge d'EBITA ajusté: 7,1 %**  
**(+174 bps, incluant c. 20 bps**  
**d'impacts non-récurrents)**

Marge brute tirant parti de la forte répercussion des hausses de prix de ventes

Marge d'EBITA ajusté bénéficiant d'une robuste croissance des ventes et de la productivité digitale



## Amérique du Nord

**Marge brute: 25,6 % (+279 bps)**  
**Marge d'EBITA ajusté: 6,5 %**  
**(+278 bps, incluant c. 100 bps**  
**d'impacts non-récurrents)**

Marge brute bénéficiant d'initiatives tarifaires et d'une sélectivité accrue dans les projets

Marge d'EBITA ajusté bénéficiant de la croissance des ventes et de mesures structurelles



## Asie-Pacifique

**Marge brute : 17,9 % (+60 bps)**  
**Marge d'EBITA ajusté : 2,4 %**  
**(+52 bps)**

Marge brute en hausse dans le Pacifique compensant le mix d'activité négatif en Chine

Amélioration de la marge d'EBITA ajusté grâce à une meilleure rentabilité dans le Pacifique

# Résultat net récurrent en hausse de +107 % en 2021

M€	2020	2021	Variation
<b>EBITA ajusté<sup>1</sup> (base comparable)</b>	<b>536</b>	<b>906</b>	<b>+69 %</b>
Marge d'EBITA ajusté (%)	4,2 %	6,2 %	
Effet de change / périmètres & autres	(10)	Na	
<b>EBITA ajusté<sup>1</sup></b>	<b>526</b>	<b>906</b>	
Effet non-récurrent du cuivre & autres	11	58	
<b>EBITA publié</b>	<b>537</b>	<b>964</b>	<b>+80 %</b>
Amortissements des actifs incorporels	(11)	(7)	
Autres charges et produits	(530)	(45)	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(3)</b>	<b>912</b>	<b>n/a</b>
Charges financières nettes & autres	(117)	(133)	
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(121)</b>	<b>778</b>	
Charge d'impôts	(141)	(181)	
Taux d'impôts	na	23,2 %	
<b>Résultat net</b>	<b>(261)</b>	<b>598</b>	<b>n/a</b>
<b>Résultat net récurrent</b>	<b>278</b>	<b>575</b>	<b>+107 %</b>

1. à périmètre et taux de change comparables et en excluant (i) l'amortissement du PPA et (ii) l'effet non récurrent lié aux changements de prix des câbles en cuivre.

# Hausse du FCF avant intérêts & impôts tout en reconstruisant le niveau normatif de BFR

M€	2020	2021
<b>EBITDA après obligations locatives (EBITDAaL)</b>	<b>606</b>	<b>1,035</b>
Coûts de restructuration	(15)	(13)
Variation du BFR opérationnel	51	(324)
<i>En % des ventes</i>	13,1 %	13,6 %
Variation du BFR non opérationnel	72	116
Investissements opérationnels net	(77)	(103)
<i>En % des ventes</i>	0,9 %	0,7 %
Autres revenus opérationnels & coûts	(23)	(30)
<b>Free cash-flow avant intérêts &amp; impôts</b>	<b>613</b>	<b>681</b>
Conversion du Free cash-flow	101,2 %	65,7 %
Intérêts net payés	(67)	(56)
Impôts sur le résultat payés	(89)	(199)
<b>Free cash flow après intérêts &amp; impôts</b>	<b>458</b>	<b>426</b>
Investissements financiers nets	130	(439)
Dividende	-	(140)
Effets de variation de change & autres	24	(63)
<b>Variation nette / (dette)</b>	<b>611</b>	<b>(216)</b>
<b>Endettement financier net en fin de période</b>	<b>1 335</b>	<b>1 551</b>
<b>Ratio d'endettement</b>	<b>2,14 x</b>	<b>1,37 x</b>

# Comptes sociaux impactés par des opérations de refinancement

M€	2020	2021
Produits d'exploitation	2,4	5,1
Charges d'exploitation	(24,4)	(45,2)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(22,0)</b>	<b>(40,1)</b>
Résultat financier	(30,0)	(26,9)
<b>Résultat courant</b>	<b>(52,0)</b>	<b>(67,0)</b>
Résultat exceptionnel	(1,2)	(9,1)
Impôts sur les sociétés	46,4	22,9
<b>Résultat net</b>	<b>(6,8)</b>	<b>(53,2)</b>

# Forte augmentation de la distribution proposée

## Dividende record de 0,75 €, entièrement en numéraire

En ligne avec la politique de Rexel de verser  $\geq 40\%$  de son résultat net récurrent

Payable en numéraire

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Dividende par action (€)</b>	0,40	0,40	0,42	0,44	-	0,46	<b>0,75</b>
<b>Résultat net récurrent(M€)</b>	269,4	250,3	291,2	328,1	341,2	277,7	<b>575,0</b>
<b>Versement en % du résultat net récurrent</b>	45 %	48 %	44 %	41 %	-	50 %	<b>40 %</b>

# Ventes du 1<sup>er</sup> trimestre 2022

Laurent DELABARRE



www.rexel.fr

# Faits marquants du T1 2022

## Très bon début d'année avec une croissance à jours constants de 16,0 %

- Dynamique positive des volumes contribuant à la croissance pour 283 bps
- Hausse du prix des câbles et des produits hors-câbles
- Répercussion intégrale des hausses de prix des fournisseurs
- Carnets de commandes solides, notamment en Amérique du Nord

## Nous continuons d'aider nos clients à faire face aux pénuries de produits et à la disponibilité de la main d'œuvre

## Les tendances à l'électrification et à l'efficacité énergétique montrent des signes d'accélération

- Progression des ventes de produits photovoltaïques dans les pays nordiques dans un contexte de hausse de prix de l'énergie
- Croissance à deux chiffres pour les produits HVAC dans des pays comme la France, le Belux & l'Allemagne

## Cession de notre activité en Russie

- Chiffre d'affaires de 10M€ en 2021, cédée le 23 mars 2022 via un Management Buy Out



# Accélération séquentielle de la croissance des ventes à jours constants au T1 22



## Europe +13,6 % au T1 22 vs T1 21

### France :

Surperformance du marché

### Royaume-Uni et Allemagne :

Accélération dans ces deux pays majeurs

Croissance accrue des ventes de produits « verts » (VE, HVAC, PV), notamment en **France, Allemagne, Belgique et les Pays-Bas**



## Amérique du Nord +21,6 % au T1 22 vs T1 21

### Etats-Unis :

Forte reprise industrielle bénéficiant d'un effet de base favorable

Poursuite de la croissance des marchés commercial et résidentiel

Intégration de Mayer : en bonne voie pour atteindre les synergies réhaussées

### Canada:

Accélération de la croissance tirée par le segment industriel (pétrole & gaz et minéral)

Croissance des carnets de commandes aux **Etats-Unis** et au **Canada**



## Asie-Pacifique +5,5 % au T1 22 vs T1 21

### Chine :

Accélération tirée par la hausse des prix dans un contexte de hausse des prix des composants électroniques, impactant les volumes

Impact du récent confinement attendu sur le prochain trimestre

### Australie :

Accélération de la hausse des prix

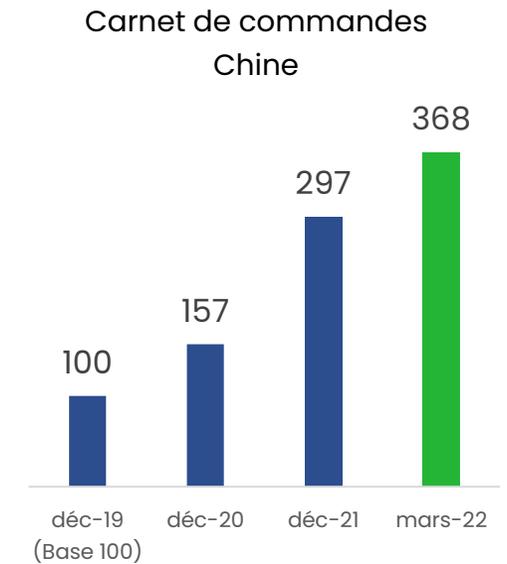
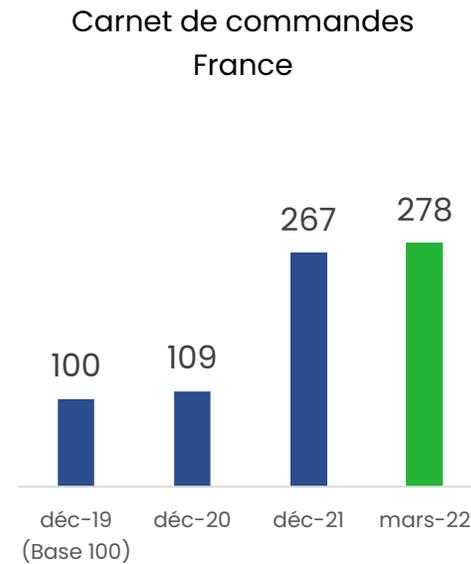
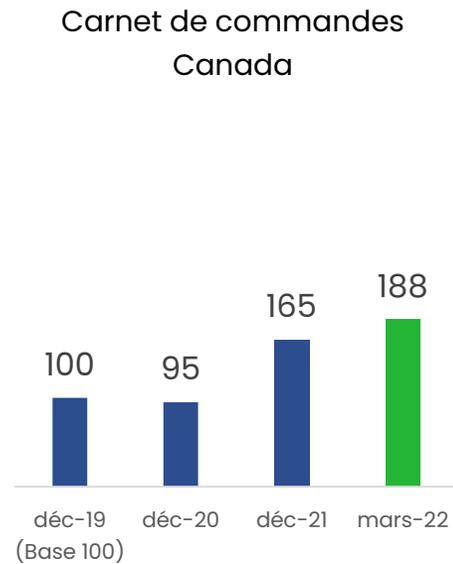
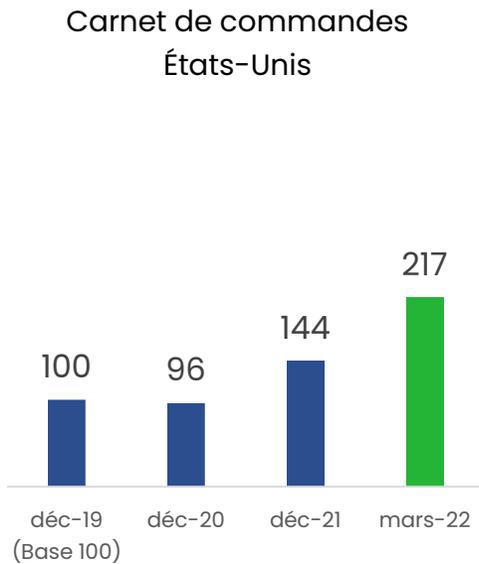
Début d'année ralenti en raison des conditions climatiques et des pénuries de main d'œuvre dans un contexte de pandémie



# Perspectives

Guillaume TEXIER

# Démarrage de 2022 avec un carnet de commandes record



**Carnet de commandes rempli reflétant :**

- Une forte demande sous-jacente
- Des retards d'exécutions de projets, dans un contexte de pénurie de main d'œuvre et de rareté des produits

Tirant parti de notre transformation et de notre efficacité accrue, nous visons pour 2022, à périmètre et taux de change comparables\* :

Une croissance des ventes à jours constants entre 4 % et 6 %

Une marge d'EBITA ajusté<sup>1</sup> au dessus de 6 %

Une conversion du FCF<sup>2</sup> supérieure à 60 %

\* Prenant pour hypothèse qu'il n'y ait pas de détérioration grave de l'environnement sanitaire

1. En excluant (i) l'amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions et (ii) l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre.
2. FCF avant intérêt et impôts / EBITDA<sub>adj</sub>

# Progrès significatifs réalisés, encore une marge de progression

2021

Niveau de réalisation

Désendettement



Excellence dans les opérations



Digital



Accélération de la croissance

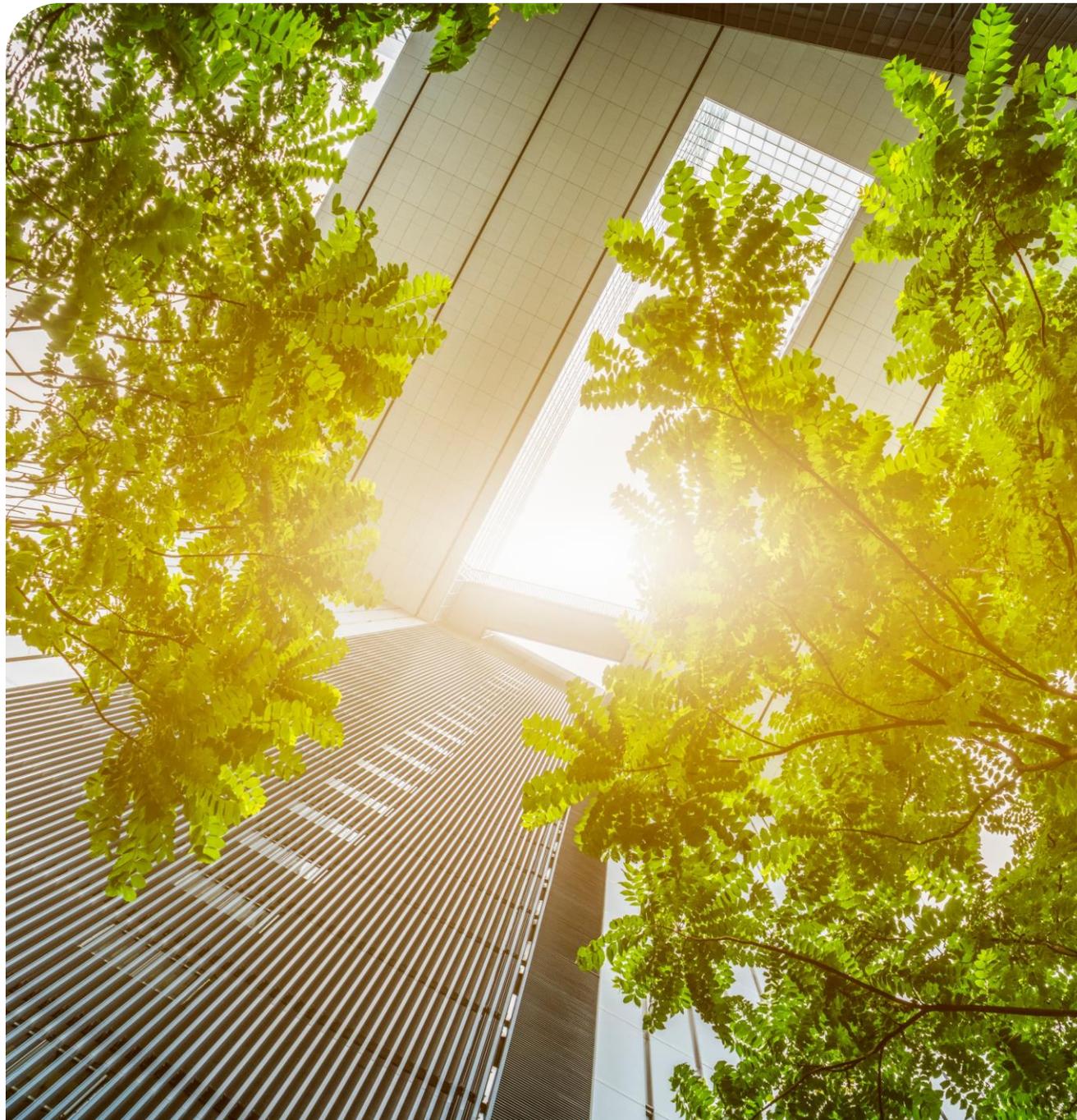


Activation d'un levier M&A supplémentaire



Accélération de l'ESG





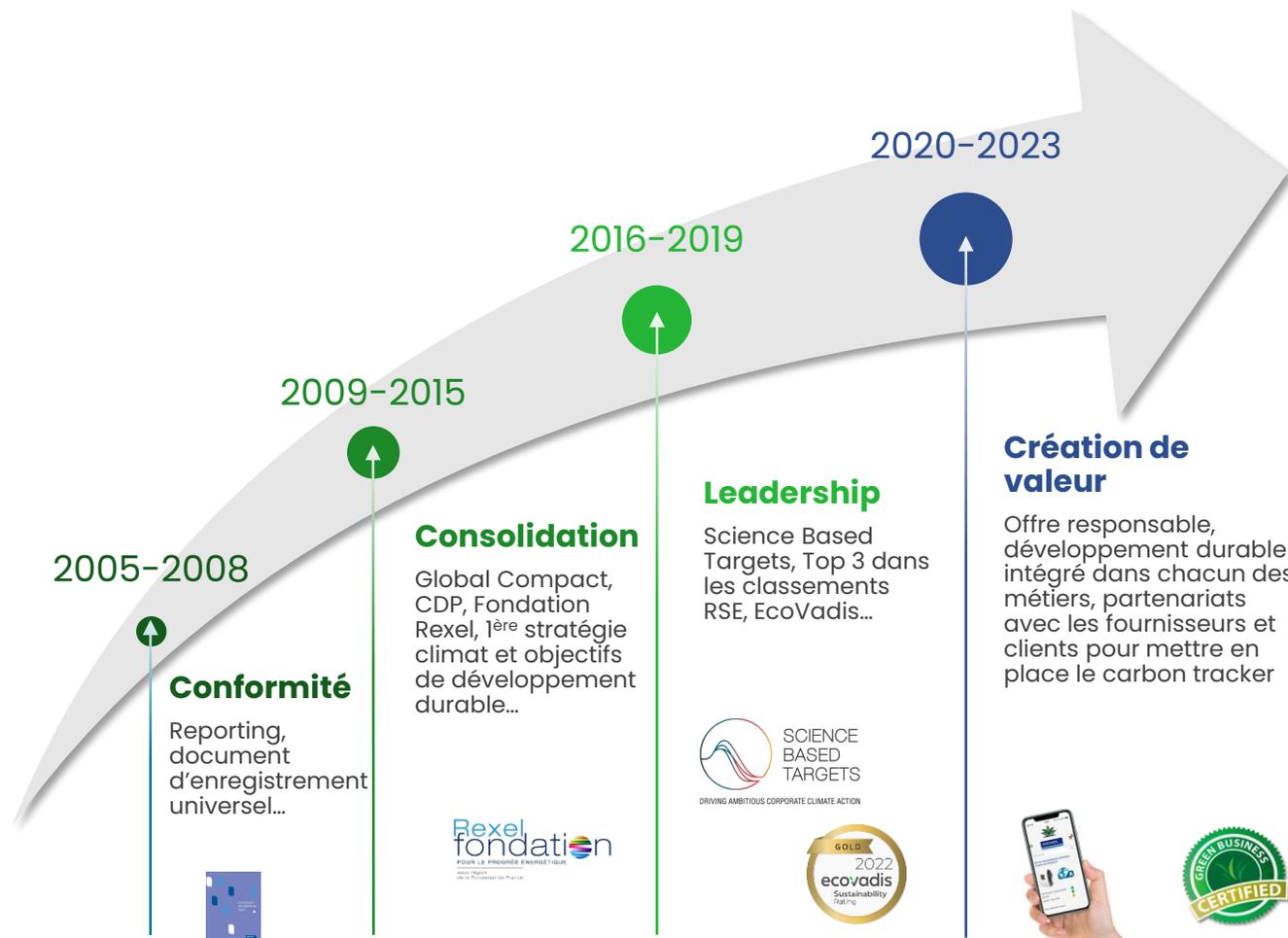
# Responsabilité d'entreprise

---

Guillaume TEXIER

# La responsabilité d'entreprise au cœur de la stratégie du Groupe

Un chemin démarré il y a déjà 15 ans



## Une performance reconnue

- Des objectifs climat à 2030 ambitieux et alignés sur une trajectoire bien en-deçà de + 2°C (validés par la Science Based Targets initiative) :
- 35 % d'émissions de CO<sub>2</sub> dans nos opérations (vs 2016, scopes 1 & 2)
- 45 % d'émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'usage des produits vendus (vs 2016, scope 3)
- Des objectifs à 2023 liés aux deux emprunts obligataires durables lancés en 2021
- La performance environnementale et sociale intégrée dans les objectifs de rémunération à moyen terme (LTI)



# La responsabilité d'entreprise au cœur de la stratégie du Groupe

Les 4 piliers de la responsabilité d'entreprise de Rexel



**Agir avec éthique  
et intégrité**



**Placer une culture d'éthique  
et de conformité au cœur de  
l'activité du Groupe :**

Code de conduite et  
procédures en place

Dispositif d'alerte

Réseau « conformité » dans  
nos pays

Formations



**Impliquer  
et accompagner  
les collaborateurs**



**Attirer et fidéliser les talents**

**Favoriser l'engagement et  
l'employabilité des  
collaborateurs**

**Accélérer la diversité et  
l'inclusion**



**Améliorer  
la performance  
environnementale**



**S'engager pour le climat**

**Être exemplaire dans les  
opérations**

**Favoriser une gestion  
durable des ressources**



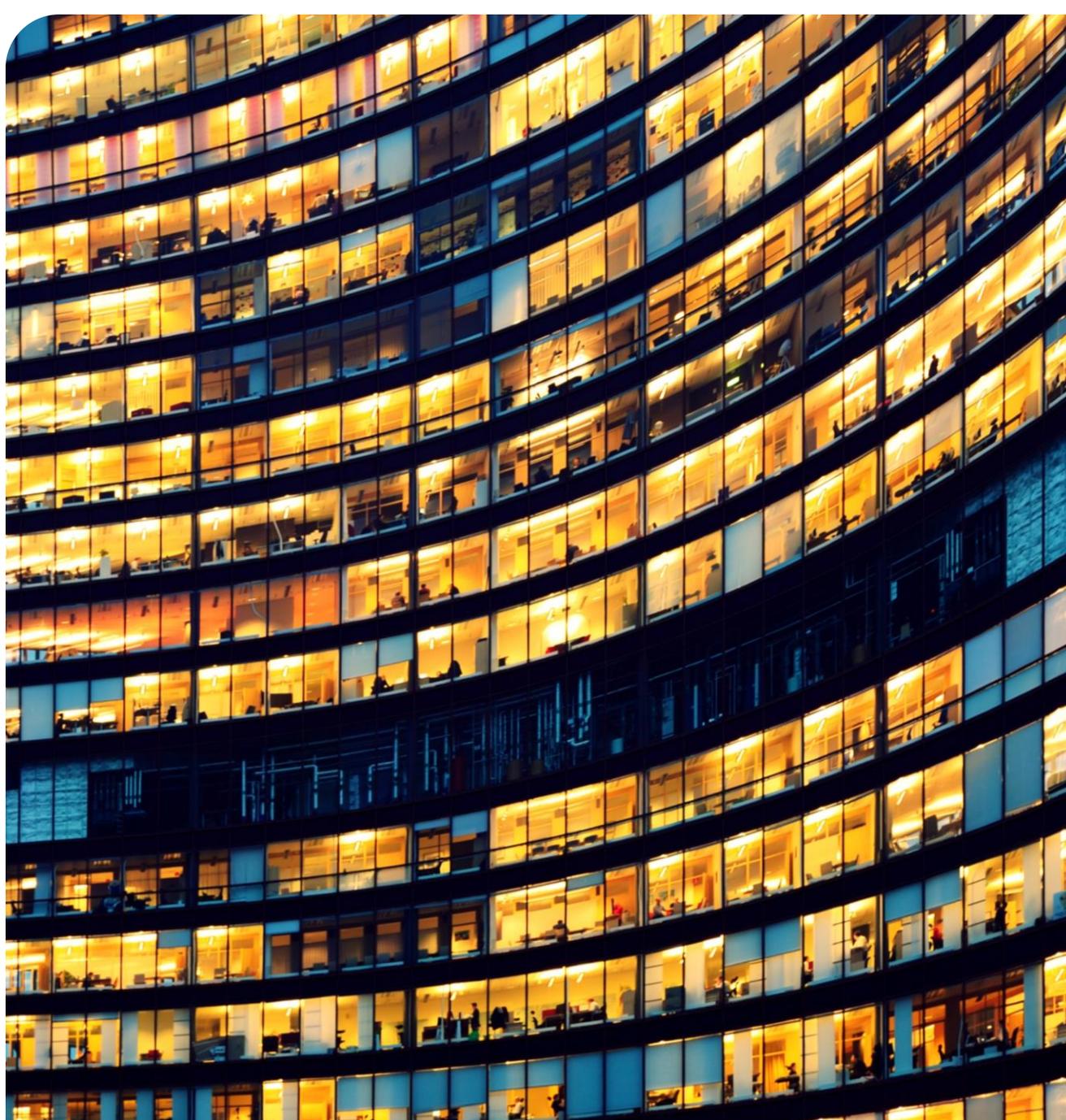
**Promouvoir des  
pratiques responsables  
dans la chaîne de valeur**



**Développer des relations de  
confiance depuis les  
fournisseurs jusqu'aux  
clients**

**Créer de la valeur pour les  
clients**

**Favoriser le progrès  
énergétique**



# Gouvernement d'entreprise

---

Agnès TOURAINE

# Recrutement très efficace d'un nouveau Directeur Général

## Nomination de Guillaume TEXIER

Directeur Général de Rexel depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021



- **Éléments biographiques**

- Directeur général adjoint de Saint-Gobain de 2019 à 2021 – Régions France, Europe du Sud, Moyen-Orient et Afrique
- Directeur financier de Saint-Gobain de 2015 à 2018
- A rejoint Saint-Gobain en 2005 où il a occupé successivement diverses fonctions de management et de direction, en particulier à l'international
- Membre du Conseil d'administration de Veolia depuis 2016
- Diplômé de l'École Polytechnique et du Corps des Mines

- **Transition**

- Accompagnement de Patrick Berard jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2022

## Le Conseil d'Administration



Ian **MEAKINS**

Président non exécutif du Conseil d'administration  
Administrateur indépendant



François **HENROT**

Vice-Président et administrateur référent indépendant



François **AUQUE**

Administrateur indépendant  
Président du Comité d'audit et des risques



Agnès **TOURAINE**

Administrateur indépendant  
Présidente du Comité des nominations et du Comité des rémunérations



Marcus **ALEXANDERSON**

Administrateur non indépendant



Julien **BONNEL**

Administrateur représentant les salariés



Brigitte **CANTALOUBE**

Administrateur indépendant



Barbara **DALIBARD**

Administrateur indépendant



Toni **KILLEBREW**

Administrateur représentant les salariés



Elen **PHILLIPS**

Administrateur indépendant



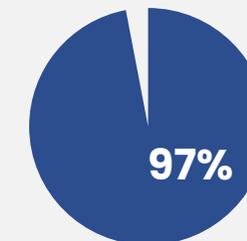
Maria **RICHTER**

Administrateur indépendant



Guillaume **TEXIER**

Administrateur non indépendant  
Directeur Général de Rexel depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021



taux de présence moyen des administrateurs aux 17 réunions tenues en 2021



d'administrateurs indépendants\*



de femmes administrateurs\*

\*Hors administrateurs représentant les salariés

Trois comités en support du Conseil d'Administration

## Comité d'audit des risques\*



**François AUQUE**  
Administrateur indépendant

Nombre de réunions :	<b>5</b>
Nombre de membres :	<b>5</b>
Taux de présence :	<b>100 %</b>
Taux d'indépendance :	<b>100 %</b>

## Comité des nominations\*



**Agnès TOURAINE**  
Administrateur indépendant

Nombre de réunions :	<b>10</b>
Nombre de membres :	<b>6</b>
Taux de présence :	<b>100 %</b>
Taux d'indépendance :	<b>80 %</b>

## Comité des rémunérations\*



**Agnès TOURAINE**  
Administrateur indépendant

Nombre de réunions :	<b>7</b>
Nombre de membres :	<b>7</b>
Taux de présence :	<b>98 %</b>
Taux d'indépendance :	<b>83 %</b>

\* Au 31 décembre 2021

Évolution du Conseil d'Administration et de la composition des comités

## Proposition de ratification de la cooptation de Barbara DALIBARD (12<sup>ème</sup> résolution)



- **Barbara DALIBARD**

- Cooptation au sein du Conseil d'administration le 3 décembre 2021 en remplacement de Herna VERHAGEN, démissionnaire

### Carrière

De 2016 à 2021 :

- CEO et membre du Conseil d'administration de SITA (Société Internationale de Télécommunication Aéronautique - Suisse)

Avant 2016 :

- Responsabilités variées dans plusieurs entreprises du secteur des nouvelles technologies
- Divers postes de direction au sein d'Orange et notamment celui de Directrice Générale d'Orange Business Services
- Directrice Générale de SNCF Voyageurs

### Formation

Ancienne élève de l'ENS, agrégée de mathématiques  
Ingénieure diplômée de l'ENST  
Ingénieure générale honoraire du Corps des Mines

### Distinctions

Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre du Mérite  
Membre de l'Académie des technologies  
Docteur Honoris Causa de l'École polytechnique de Montréal

### Mandat en cours

Présidente du Conseil de surveillance de Michelin

Évolution du Conseil d'Administration

## Proposition de renouvellement (13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> résolutions)



### **Barbara DALIBARD (13<sup>ème</sup> résolution)**

#### **Proposition de renouvellement**

Administrateur indépendant du Conseil d'administration depuis le 3 décembre 2021, membre du Comité des rémunérations

#### **Expertise :**

- à l'international
- en matière managériale
- en matière financière
- dans le domaine du digital



### **Agnès TOURAINÉ (15<sup>ème</sup> résolution)**

#### **Proposition de renouvellement**

Administrateur indépendant depuis le 10 février 2017, Présidente du Comité des nominations et du Comité des rémunérations

#### **Expertise :**

- à l'international
- en matière réglementaire
- en matière de responsabilité sociale et environnementale
- dans le domaine du digital
- dans le domaine de la stratégie
- ancienne Présidente de l'IFA\*



### **François AUQUE (14<sup>ème</sup> résolution)**

#### **Proposition de renouvellement**

Administrateur indépendant depuis le 23 mai 2019, Président du Comité d'audit et des risques

#### **Expertise :**

- à l'international
- en matière managériale
- en matière financière
- dans le domaine du digital
- dans le domaine de la réglementation et de la responsabilité sociale et environnementale

\*Institut Français des Administrateurs

The background image is a composite of two scenes. The left side shows a close-up of solar panels with a grid pattern, reflecting bright sunlight. The right side shows a blurred image of a wind turbine against a bright, hazy sky. A large, faint, light blue number '7' is overlaid on the right side of the image.

# Rémunération des dirigeants

---

Agnès TOURAINE

# La rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour les exercices 2021 et 2022

Soumise au vote de l'Assemblée générale

Mandataires sociaux – Assemblée générale			
	Mandataires sociaux non-exécutifs		Mandataires sociaux exécutifs
	Président du Conseil	Administrateurs	Directeur Général
<b>EX ANTE</b>	5 <i>Say on Pay ex ante</i> pour le Président du Conseil d'administration	6 <i>Say on Pay ex ante</i> pour les administrateurs	7 <i>Say on Pay ex ante</i> pour le Directeur Général <b>Guillaume TEXIER</b>
<b>EX POST</b>	9 <i>Say on Pay ex post</i> pour le Président du Conseil d'administration	8 N/A	10 11 <i>Say on Pay ex post</i> pour le Directeur Général <b>Patrick BERARD</b> <i>Say on Pay ex post</i> pour le Directeur Général <b>Guillaume TEXIER</b>
<b>Collectif EX POST</b>	22 <i>Say on Pay ex post</i> pour les mandataires sociaux		
<b>Renouvellement</b>	Délégation de pouvoir au Conseil d'administration d'attribution d'actions gratuites pour 26 mois		

X # des résolutions soumises à votre approbation

# La rémunération des dirigeants mandataires sociaux est déterminée par le Conseil d'administration

- Politique de rémunération **définie par le Conseil d'administration**, sur la base des **recommandations du Comité des rémunérations**
- **Code de gouvernement d'entreprise** : code AFEP-MEDEF
- Prise en compte de **l'intérêt social de l'entreprise**, de sa pérennité, de sa stratégie commerciale ainsi que des conditions de rémunération et d'emploi des salariés du Groupe
- **La politique de rémunération vise à :**
  - Attirer et fidéliser des **mandataires sociaux non exécutifs**, chargés de développer une **relation de travail** avec les administrateurs et de défendre les **intérêts des actionnaires**
  - Attirer, retenir et motiver les **dirigeants mandataires sociaux exécutifs** qui développent **la performance et la compétitivité** du Groupe
- Positionnement de la rémunération fixe annuelle des mandataires sociaux exécutifs à la **médiane du marché** de référence
- Rémunération variable du Directeur Général **soumise à des conditions de performance exigeantes**

# Avis sur les éléments de rémunération, dus ou attribués au titre de 2021, à Ian MEAKINS, Président du Conseil d'administration

## • Say on Pay *ex post*

Ian Meakins <sup>1</sup> – Président du Conseil d'administration	2021	2020
Rémunération due durant l'exercice fiscal (montant annuel en €)	300 000 <sup>2</sup>	450 000 <sup>3</sup>
<b>Rémunération totale</b>	<b>300 000</b> <sup>9</sup>	<b>450 000</b>
Ratio d'équité <sup>4</sup> – moyenne	7	10
Ratio d'équité – médiane	8	13

<sup>1</sup> Ian Meakins a été nommé président du Conseil d'administration de Rexel, le 1er octobre 2016

<sup>2</sup> Rémunération annuelle ramenée de 500 000 € à 300 000 € à compter du 1er janvier 2021 en accord avec Ian Meakins et en raison d'un mandat complémentaire de Président non exécutif d'une société cotée

<sup>3</sup> Rémunération annuelle ramenée de 500 000 € à 450 000 € en raison d'une réduction de 20 % du 1er avril 2020 au 30 septembre 2020 (pandémie de COVID-19)

<sup>4</sup> Les directives de l'AFEP ont été suivies en termes de méthodologie

# Avis sur la politique de rémunération 2022 du Président du CA, Ian MEAKINS

## • Say on Pay *ex ante*

Montant annuel en €	2022
<b>Rémunération monétaire</b>	<b>300 000</b> <sup>5</sup>
Rémunération due pour l'exercice fiscal	300 000
Rémunération variable cible due pour l'exercice fiscal	N/A
<b>Rémunération totale cible</b>	<b>300 000</b>

# Avis sur la politique de rémunération 2022 applicable aux administrateurs

Politique 2022 identique à la politique 2021

## • Rémunération d'activité pour l'exercice 2022

- Montant fixe : **40 000 € par an** (au prorata du temps de présence, en cas d'année incomplète)
- Partie variable: **8 000 € par réunion du Comité**, avec un **plafond global de 40 000 € par an**
- Président des Comités : Comité d'audit et des risques **25 000 € par an** / Comité des nominations ou des rémunérations **15 000 € par an** (au prorata du temps de présence, en cas d'année incomplète)

Montants bruts maxima (K€)	Part Fixe	Part variable	Rémunération pour Présidence	Total rémunération brute
Administrateur référent	100	40	-	140
Président du Comité d'audit et des risques	40	40	25	105
Président du Comité des rémunérations	40	40	15	95
Président du Comité des nominations	40	40	15	95
Administrateurs	40	40	-	80

- Allocation voyage : un montant imposable de **2 500 €** est également dû par séjour, lorsqu'un voyage intercontinental entre le pays d'origine et la réunion du Conseil d'administration est requis

# Avis sur les éléments de rémunération, dus ou attribués au titre de 2021 à Patrick BERARD, Directeur Général jusqu'au 31 août 2021

## • Say on Pay *ex post*

Patrick Berard <sup>1</sup> – Directeur Général	2021	2020
<b>Rémunération fixe</b>	466 667	<b>585 000</b>
<b>Rémunération variable</b>		
Cible, en euros	606 667	702 000
En % de la rémunération fixe	130 %	120 %
Dû ou attribué au titre de 2021 <sup>2</sup> (paiement en N+1)	<b>825 522</b>	659 880
En % de la cible	<b>136,1%</b>	94,0 %
<b>Avantages en nature</b>	4 901	6 362
<b>Total de la rémunération court-terme</b>	<b>1 297 090</b>	<b>1 251 242</b>
Attribution d'actions de performance (nombre maximal d'actions livrées à l'issue des 3 ans)	0	100 000
<b>Evaluation des actions de performance attribuées<sup>3</sup></b>	<b>0</b>	<b>841 000</b>
<b>Plan de retraite à prestations définies</b>	<b>Pas de paiement</b>	<b>Pas de paiement</b>
<b>Total de la rémunération</b>	<b>1 297 090</b>	<b>2 092 242</b>
Ratio d'équité <sup>4</sup> – moyenne	45	44
Ratio d'équité – médiane	56	54

<sup>1</sup> Patrick Berard était Directeur Général de Rexel jusqu'au 31 août 2021

<sup>2</sup> La performance financière et le versement de la rémunération variable sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires

<sup>3</sup> Patrick Berard n'a pas bénéficié d'attribution d'action au cours de l'exercice 2021

<sup>4</sup> Les directives de l'AFEP ont été suivies en termes de méthodologie

# Avis sur les éléments de rémunération, dus ou attribués au titre de 2021 à Guillaume TEXIER, Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021

## • Say on Pay *ex post*

Guillaume Texier <sup>1</sup> – Directeur Général	2021
<b>Rémunération fixe</b>	266 667
<b>Rémunération variable</b>	
Cible, en euros	320 000
En % de la rémunération fixe	120 %
Dû ou attribué au titre de 2021 <sup>2</sup> (paiement en N+1)	<b>427 745</b>
En % de la cible	<b>133,7%</b>
<b>Avantages en nature</b>	7 573
<b>Indemnité de recrutement</b>	800 000
<b>Total de la rémunération court-terme</b>	<b>1 501 985</b>
Attribution d'actions de performance (nombre maximal d'actions livrées à l'issue des 3 ans)	35 000
<b>Evaluation des actions de performance attribuées<sup>3</sup></b>	<b>565 250</b>
<b>Plan de retraite collectif moyen terme (art 82)</b>	<b>Pas de paiement</b>
<b>Total de la rémunération</b>	<b>2 067 235</b>
Ratio d'équité <sup>4</sup> – moyenne	18
Ratio d'équité – médiane	22

<sup>1</sup> Guillaume Texier est Directeur Général de Rexel depuis le 1er septembre 2021

<sup>2</sup> La performance financière et le versement de la rémunération variable sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires

<sup>3</sup> La valorisation financière des actions de performance attribuées au Directeur Général est effectuée, sur la base de la valeur IFRS 2 à la date d'attribution (16,15 € en 2021)

<sup>4</sup> Les directives de l'AFEP ont été suivies en termes de méthodologie

# Avis sur la politique de rémunération 2022 du Directeur Général Guillaume TEXIER

- Say on Pay *ex ante*

Rémunération en numéraire	MONTANT ANNUEL
Rémunération fixe	800 000
Rémunération variable cible annuelle	960 000
<b>Rémunération totale cible annuelle</b>	<b>1 760 000</b>
<i>Rémunération cible annuelle (en % de la rémunération fixe)</i>	120 %
<i>Rémunération variable annuelle maximale (en % de la rémunération fixe)</i>	162 %

- Rémunération fixe annuelle 2022

- Définie pour l'intégralité du mandat
- La rémunération de 800 000 € est sensiblement en dessous de la médiane de marché (en comparant Rexel à des entreprises comparables, en termes de chiffre d'affaires et de capitalisation boursière, sur la base des informations communiqués par un cabinet externe indépendant, Willis Towers Watson)

# Les composantes de la politique de rémunération du Directeur Général, Guillaume Texier pour 2022 (1/2)

- **Rémunération fixe annuelle 2022**

- 800 000 €

- **Rémunération variable annuelle 2022 (court-terme)**

- Pourcentage de la rémunération fixe annuelle pour toute la durée du mandat : 120 %, soit 960 000 €
  - Critères financiers / quantitatifs (70 % de la rémunération variable cible) :
    - Marge brute ajustée en volume (40 %)
    - EBITA ajusté en volume (40 %)
    - BFR opérationnel moyen (20 %)
  - Critères individuels / qualitatifs (30 % de la rémunération variable cible) :
    - Développement durable (25 %)
    - Feuille de route stratégique (25 %)
    - Transformation digitale (25 %)
    - Gestion des talents (25 %)

# Les composantes de la politique de rémunération du Directeur Général, Guillaume Texier pour 2022 (2/2)

## Plans d'actions de performance (LTI)\*

- Entièrement soumis à des conditions de performance exigeantes évaluées sur une période de 3 ans et à une condition de présence
- Obligation de détention d'au moins 20 % des actions acquises jusqu'à la fin du mandat
- Rémunérations sous conditions de performance (court-terme et long terme) représentant environ 75 % de la rémunération totale annuelle

\* Deux limites : la valeur annuelle des actions de performance ne peut excéder 100 % de la rémunération fixe et variable cible annuelle et le nombre d'actions attribuées ne peut excéder 10 % du total des actions attribuées à l'ensemble des bénéficiaires

## Indemnités en cas de départ

- Conditions d'octroi strictes, en conformité avec le code AFEP-MEDEF
- Plafond : 18 mois de la rémunération mensuelle de référence

## Rémunération exceptionnelle

- Conditions d'octroi strictes, en conformité avec le code AFEP-MEDEF
- Pas d'indemnité de non concurrence dans la situation particulière de Guillaume TEXIER

## Retraite

- Plan d'allocation d'épargne annuel (article 82 du code Général des impôts)

## Indemnités de prise de fonction

- Conditions d'octroi strictes, en conformité avec le code AFEP-MEDEF
- Plafond : deux tiers de deux années de rémunération globale du poste précédent

# Rémunération variable long-terme : nouveau plan (attributions 2022 & 2023)

- **Autorisation d'attribution gratuite d'actions : 1,4 % du capital social sur une durée de 26 mois → 4 280 000 actions**

22

## Objectif de la politique de rémunération long-terme

- Attractivité & Rétention
  - Attirer les meilleurs talents et retenir les salariés clefs
- Récompenser la performance
  - Lien entre paiement et performance
  - Motiver les salariés à conduire une performance long-terme
- Alignement des actionnaires
  - Aligner la rémunération des dirigeants et la création de valeur long-terme

## Design

- **3 années** d'acquisition
- **2 véhicules** : actions de performance (80 %) et actions de présence (20 %)
- **Augmentation du seuil de déclenchement** de 75 % à 85 % et **réduction** du niveau de performance maximale par critère de 150 % à 115 %
- Pas d'attribution **automatique**
- Environ **1 000** bénéficiaires

## 4 critères

1. Croissance Moyenne de l'EBITA 2021 – 2024 : 40 %
2. Moyenne entre les années 2022, 2023 et 2024 du ratio de trésorerie libre avant intérêts et impôts / EBITDAaL : 20 %
3. Performance relative du titre Rexel par rapport à l'indice SBF 120 : 20 %
4. Indice ESG – 6 sous critères : 20 %
  - Réduction de l'empreinte carbone 1 & 2
  - Réduction de l'empreinte carbone 3
  - Engagement des parties prenantes en matière de développement durable
  - Mixité au sein de l'organisation et pour l'équipe de Direction
  - Réduction de fréquence des accidents du travail
  - Niveau élevé d'adhésion des collaborateurs aux valeurs éthiques et de conformité



# Rapports des Commissaires aux comptes

---

- **Certification des comptes sans réserve**

- **Objectifs de notre mission, obtenir l'assurance raisonnable :**

- que les comptes ne comportent pas d'anomalie significative,
- qu'ils sont conformes aux principes comptables applicables, réguliers et sincères,
- et qu'ils donnent une image fidèle du résultat de l'exercice, de la situation financière et du patrimoine en fin d'exercice.

- **Principes comptables applicables**

- Comptes consolidés du Groupe : référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.
- Comptes annuels de Rexel S.A. : règles et principes comptables français.

- **Vérifications spécifiques**

- Rapport de gestion : pas d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes.
- Déclaration consolidée de performance extra-financière : nous attestons que cette déclaration figure dans le rapport de gestion ; cette déclaration a fait l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant. Nous avons vérifié la présence et la cohérence des informations de taxinomie verte applicable à partir du 1er janvier 2022.
- Informations fournies en matière de rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux et les engagements consentis en leur faveur : nous attestons de leur exactitude et de leur sincérité.
- Comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen (ESEF) : nous avons vérifié le respect de ce format.

- **Les points-clés de l'audit**

- **Éléments, parmi ceux communiqués au Comité d'audit et des risques,** qui ont nécessité une attention particulière au cours de notre audit et que nous avons jugés les plus importants, dans ce contexte complexe et évolutif :
  - **Comptes consolidés :**
    - l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie,
    - les rabais fournisseurs.
  - **Comptes annuels :**
    - l'évaluation des titres de participation.
- La description des risques et les réponses que nous y avons apportées figurent en détail dans nos rapports.

- **Conventions autorisées au cours de l'exercice, soumis à l'approbation de l'Assemblée générale**
  - Aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale

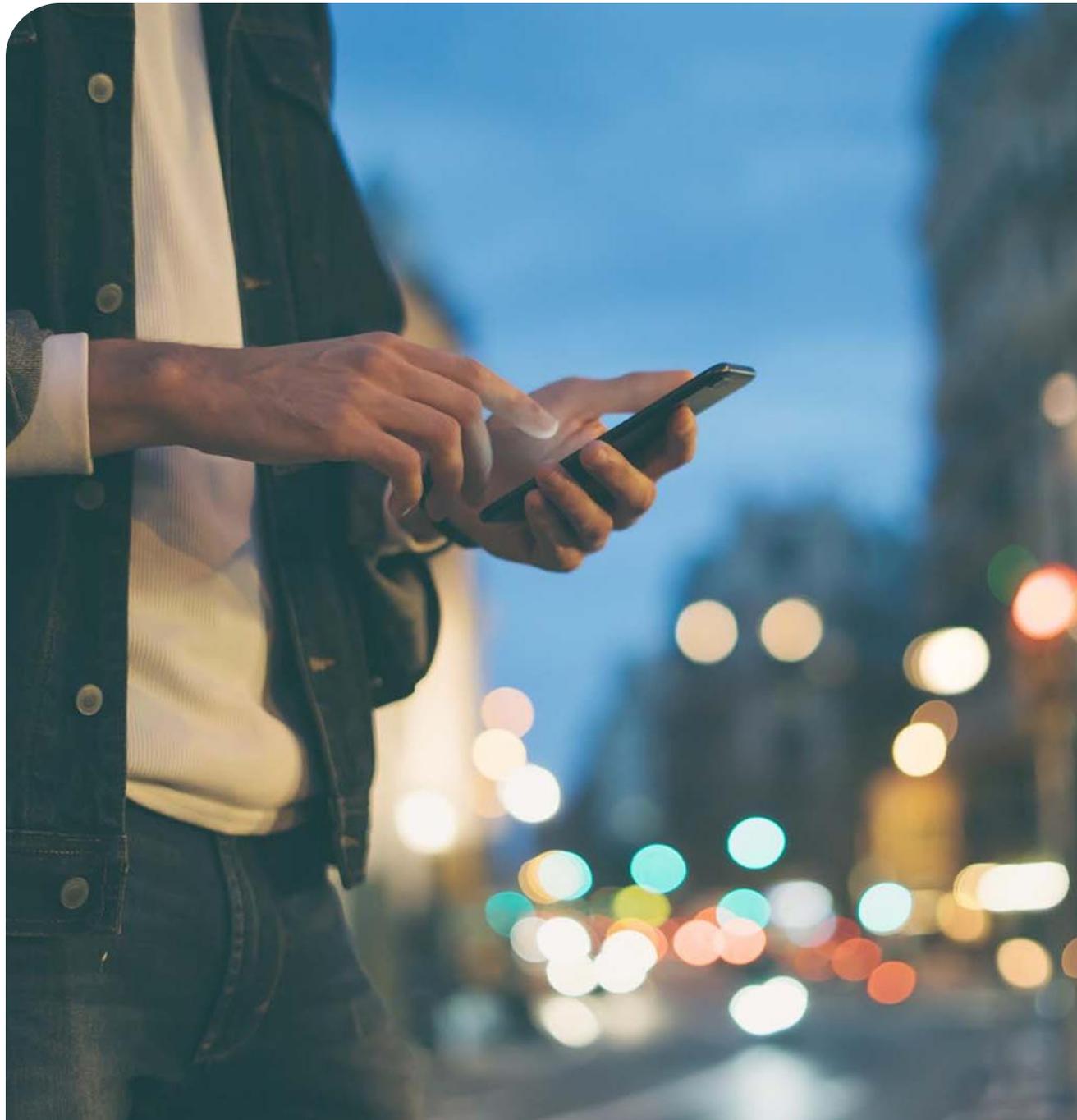
- **Rapport de l'un des commissaires aux comptes désigné organisme tiers indépendant (OTI)**
  - **Objectifs de notre mission**, obtenir une assurance modérée sur :
    - la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce,
    - la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques incluant des indicateurs clés de performance et les actions relatifs aux principaux risques.
  - **Pas d'anomalie significative relevée** de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière soit conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, soient présentées de manière sincère conformément au Référentiel.

# Rapports spéciaux sur les résolutions soumises à votre Assemblée générale extraordinaire (1/2)

- Rapport sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées, dans la limite de 10 % du capital social et pour une période de 18 mois (19<sup>ème</sup> résolution)
  - **Pas d'observation** à formuler sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée
- Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et / ou de diverses valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (20<sup>ème</sup> résolution)
  - **Pas d'observation** à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre
  - **Pas d'avis** sur les conditions définitives de l'émission et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)

# Rapports spéciaux sur les résolutions soumises à votre Assemblée générale extraordinaire (2/2)

- **Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de diverses valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de certaines catégories de bénéficiaires (21<sup>ème</sup> résolution)**  
[Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]
  - **Pas d'observation** sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre
  - **Pas d'avis** sur les conditions définitives de l'émission et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)
- **Rapport sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (22<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> résolution)**
  - **Pas d'observation** à formuler sur les modalités portant sur l'opération envisagée



# Questions Réponses

---



# Vote des résolutions

---

Isabelle Hoepfner-Léger

Comment voter ?

- **Vote des résolutions**
  - Partie ordinaire
  - Partie extraordinaire

## Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021

- **Perte de 53 245 790,05 euros**

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021

- **Bénéfice de 597,6 millions d'euros**

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Distribution d'un montant de 0,75 € par action prélevé sur le poste prime d'émission

Résultat de l'exercice	(53 245 790,05) Euros
Report à nouveau antérieur	0 €
<b>Total</b>	(53 245 790,05) €
<b>Affectation :</b>	
Au poste report à nouveau	(53 245 790,05) €
Solde	(53 245 790,05) €

Distribution proposée	228 827 269,5 €
Prélevée sur le poste prime d'émission	228 827 269,5 €

- Date de détachement : 3 juin 2022
- Date de paiement : 7 juin 2022

Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

- **Aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2022, visée à l'article L.22-10-8 du Code de commerce

- **Politique de rémunération 2022 du Président du Conseil d'administration**  
*(paragraphe 3.2.1.3 du document d'enregistrement universel 2021)*

Approbation de la politique de rémunération applicable aux administrateurs pour l'exercice 2022, visée à l'article L.22-10-8 du Code de commerce

- **Politique de rémunération applicable aux administrateurs à raison de leur mandat pour l'exercice 2022** (*paragraphe 3.2.1.2 du document d'enregistrement universel 2021*)

Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général pour l'exercice 2022, visée à l'article L.22-10-8 du Code de commerce

- **Politique de rémunération applicable au Directeur Général, à raison de son mandat pour l'exercice 2022** (*paragraphe 3.2.1.4. du document d'enregistrement universel 2021*)

Approbation des informations visées à l'article L.22-10-9, I du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021

- **Approbation des informations mentionnées à la section 3.2.2 du document d'enregistrement universel 2021 « Rémunérations des mandataires sociaux pour l'exercice 2021 »**

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Ian MEAKINS, Président du Conseil d'administration

- **Ian MEAKINS : approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2021 mentionnée à la section 3.2.2.2 du document d'enregistrement universel 2021** « Rémunération et autres avantages versés ou attribués à Ian MEAKINS, Président du Conseil d'administration »

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Patrick BERARD, Directeur Général jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2021

- **Patrick BERARD : approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2021 mentionnée à la section 3.2.2.3 du document d'enregistrement universel** « Rémunération et autres avantages versés ou attribués à Patrick BERARD, Directeur Général jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2021 »

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Guillaume TEXIER, Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021

- **Guillaume TEXIER : approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2021 mentionnée à la section 3.2.2.4 du document d'enregistrement universel 2021** « Rémunérations et autres avantages versés ou attribués à Guillaume TEXIER, Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 »

### Ratification de la cooptation de Barbara DALIBARD en qualité d'administrateur

- **Ratification de la cooptation de Barbara DALIBARD en qualité d'administrateur en remplacement d'Herna VERHAGEN, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la présente Assemblée générale**

### Renouvellement du mandat d'administrateur de Barbara DALIBARD

- **Renouvellement du mandat de Barbara DALIBARD en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années**

### Renouvellement du mandat d'administrateur de François AUQUE

- **Renouvellement du mandat de François AUQUE en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années, en application de l'article 14.2 des statuts, lequel prévoit que le Conseil d'administration se renouvelle par quart ajusté à l'unité supérieure tous les ans de façon à ce qu'il soit intégralement renouvelé tous les quatre ans**

### Renouvellement du mandat d'administrateur d'Agnès TOURAINE

- **Renouvellement du mandat d'Agnès TOURAINE en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années, en application de l'article 14.2 des statuts, lequel prévoit que le Conseil d'administration se renouvelle par quart ajusté à l'unité supérieure tous les ans de façon à ce qu'il soit intégralement renouvelé tous les quatre ans**

Renouvellement du mandat de KPMG SA en qualité de Commissaire aux comptes titulaire

- **Renouvellement du mandat de KPMG SA en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2028**

Renouvellement du mandat de SALUSTRO REYDEL en qualité de Commissaire aux comptes suppléant

- **Renouvellement du mandat de SALUSTRO REYDEL en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2028**

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

- **Nombre maximal de titres pouvant être rachetés : 10 %**
- **Montant maximum alloué aux rachats : 250 millions d'euros**
- **Prix maximal d'acquisition : 30 euros par action**
  
- **Durée : 18 mois**

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions

- **Montant maximum : 10 % du capital social existant au jour de l'annulation par période de 24 mois**
- **Durée : 18 mois**

Autorisation à consentir au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne

- **Montant maximum : 2 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration**
- **Durée : 26 mois**

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration pour augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de certaines catégories de bénéficiaires pour permettre la réalisation d'opérations d'actionnariat des salariés

- **Montant maximum : 1 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration** *(ce montant s'impute sur le plafond de 2 % fixé à la 20<sup>ème</sup> résolution qui précède)*
- **Durée : 18 mois**

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales

- **Montant maximum : 1,4 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration**
- **Durée : 26 mois**

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales qui souscrivent à un **plan d'actionnariat salarié du groupe Rexel**

- **Montant maximum : 0,3 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration**
- **Durée : 26 mois**

# 24<sup>ème</sup> résolution

---

Pouvoirs pour les formalités légales



REXEL

un monde d'énergie

# Assemblée Générale Annuelle

— 21 avril 2022